

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
D'AVIGNON**

AVIS PUBLIC

Avis de vente pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, David Bourdages, en sa qualité de greffier-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté Avignon, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions du *Code municipal*, au bureau de la MRC, 473, boulevard Perron, Maria (Québec), G0C 1Y0, le treizième jour du mois d'avril 2023 (**13 avril 2023**) à **10 h a.m.** pour satisfaire aux taxes municipales et scolaires impayées, avec intérêts, pénalité, et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

Ces immeubles seront vendus avec bâtisses dessus construites, s'il y a lieu, circonstances et dépendances, sujets à toutes servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix de l'adjudication et les frais de chacun de ces immeubles seront payables au moment de l'adjudication soit en monnaie légale du Canada ou par chèque visé ou mandat poste.

Les immeubles vendus sont sujets à un droit de retrait de un (1) an.

**AVIS IMPORTANT POUR TOUTE PERSONNE DEVANT SE PORTER
ADJUDICATAIRE D'UN IMMEUBLE**

La taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente provinciale (TVQ) s'appliquent à la vente pour taxes sauf s'il s'agit d'un immeuble d'habitation. L'adjudicataire d'un immeuble taxable qui est un inscrit auprès des gouvernements eu égard à ces taxes doit fournir ses numéros d'inscription ainsi que la preuve que ceux-ci sont valides le jour de l'adjudication. Une version imprimée des sites gouvernementaux où cette validation aura été faite le jour de l'adjudication devra être remise lors du paiement du prix de vente de son adjudication. La validation doit être faite sur les sites Web suivants :

<http://www.cra-arc.gc.ca/esrvc-srvce/tx/bsnss/gsthstrgstry/menu-fra.html>

http://www.revenuquebec.ca/fr/sepf/services/sgp_validation_tvq/default.aspx

**Donné à Maria, au bureau de la Municipalité Régionale de Comté d'Avignon,
ce 8^e jour de février 2023 (2023-02-08).**

David Bourdages,
Directeur général et greffier-trésorier
MRC d'Avignon
473, boulevard Perron
Maria (Québec) G0C 1Y0

SECTEUR NOUVELLE

**GODBOUT, Marthe & PARENT, Yves, 153, route 132 Ouest,
Nouvelle (Québec) G0C 2E0. Matricule 9235-12-8156.**

Lot 4 184 389 au cadastre du Québec, circonscription foncière de
Bonaventure 2.

Taxes municipales:	24.55 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	272.72 \$
	<hr/>
Total :	297.27 \$

SECTEUR POINTE-À-LA-CROIX

ALEXANDER, James P., 6, route Escuminac Flats, Escuminac (Québec) G0C 1N0. Matricule 6421-46-0887.

Lot 6 178 097 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	627.36 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	272.72 \$

Total :	900.08 \$
---------	-----------

LÉVESQUE, Danic, 19, rue du Ruisseau, Pointe-à-la-Croix (Québec) G0C 1L0. Matricule 6421-41-0510.

Lot 6 178 180 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,128.51 \$
Taxes scolaires :	62.10 \$
Frais :	272.72 \$

Total :	1,463.33 \$
---------	-------------

JEAN, Murrei & JEAN Maurance, 629, chemin du Village Allard, Nouvelle-Ouest (Québec) G0C 2G0. Matricule 7123-58-4180.

Lot 6 033 714 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	227.74 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	272.72 \$

Total :	500.46 \$
---------	-----------

SECTEUR ST-FRANÇOIS D'ASSISE

**GALLANT, Marc-André, 196, rang St-Jean, St-François d'Assise
(Québec) G0J 2N0. Matricule 2612-85-6927.**

Lot 5 463 624 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	0 \$
Taxes scolaires :	443.19 \$
Frais :	272.72 \$
	<hr/>
Total :	715.91 \$

*Certains frais s'ajouteront à ce montant et leur paiement doit être effectué pour empêcher la vente. Il en est de même de tout montant qui deviendrait exigible après cette dernière date de même que des intérêts et pénalité qui devront être calculés au moment du paiement. L'ensemble de ces taxes, frais, intérêts et pénalité seront par ailleurs annoncés au moment de la vente.

David Bourdages
Directeur général et greffier-trésorier
MRC d'Avignon
473, boulevard Perron
Maria (Québec) G0C 1Y0